



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**EXPOSÉ D'INVENTION**

Publié le 30 novembre 1956

Classe 71 k

L'inventeur a renoncé à être mentionné comme tel

**BREVET PRINCIPAL**

Tavannes Watch Co. S. A., Tavannes (Jura bernois)

Demande déposée : 3 juin 1954, 14 h. — Brevet enregistré : 15 octobre 1956

**Pièce d'horlogerie à compteur de minutes**

L'objet de la présente invention est une pièce d'horlogerie à compteur de minutes. Elle est caractérisée par le fait que l'aiguille du compteur est coaxiale à l'aiguille d'heures de la pièce, fait un tour en douze minutes et se déplace en regard du tour d'heures de ladite pièce, l'intervalle d'une heure du tour d'heures de cette pièce correspondant à une minute pour l'aiguille du compteur.

10 Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 en est une vue en plan de dessus ;

15 la fig. 2 est une vue en plan côté mouvement, à plus grande échelle, du mécanisme du compteur.

La pièce d'horlogerie constituée par une montre-bracelet (mais qui pourrait être aussi une montre de poche ou une pendulette) comprend les aiguilles usuelles d'heures 1 et de minutes 2 tournant au centre du cadran et en regard du tour d'heures 3. 4 est l'aiguille de minutes du compteur ; elle est coaxiale aux aiguilles 1 et 2, fait un tour en douze minutes et n'a pas de graduation qui lui est propre ; elle se déplace en regard du tour d'heures 3, l'intervalle d'une heure de ce tour, lorsqu'il travaille avec l'aiguille 1 des heures, correspondant à l'intervalle d'une minute lorsqu'il travaille avec l'aiguille 4 du compteur. Une aiguille de seconde (faisant donc un tour par

minute) peut être également montée coaxialement aux trois aiguilles susmentionnées.

Le mécanisme du compteur représenté en fig. 2 est semblable aux mécanismes usuels, avec cette différence que c'est le mobile de petite moyenne qui, du côté mouvement, porte une roue supplémentaire 5. Celle-ci commande, par le moyen d'une roue intermédiaire 6 destinée à changer le sens de rotation, un renvoi 7 monté sur une bascule 8, pivotée en 9, renvoi qui est mis alternativement en prise avec la roue 10 ou hors de prise ; cette roue, montée au centre du mouvement, porte l'aiguille des minutes 4 du compteur. Le reste du mécanisme, bien connu, ne sera rappelé que succinctement : 11 est la roue à colonne commandée par la bascule 12 et le cliquet 13. 14 est un bras destiné à arrêter la roue 10, et 15 est le marteau destiné à la ramener à zéro en frappant le cœur 16, ces deux dernières pièces, bras 14 et marteau 15, étant en prise, ainsi que la bascule 8, avec la roue à colonne 11.

**REVENDEICATION :**

Pièce d'horlogerie à compteur de minutes, caractérisée par le fait que l'aiguille du compteur est coaxiale à l'aiguille d'heures de la pièce, fait un tour en douze minutes et se déplace en regard du tour d'heures de ladite pièce, l'intervalle d'une heure du tour d'heures de cette pièce correspondant à une minute pour l'aiguille du compteur.

SOUS-RENDICATIONS :

1. Pièce d'horlogerie selon la revendication, caractérisée par le fait que le mobile de petite moyenne de la pièce porte une roue supplémentaire qui, par le moyen d'une roue intermédiaire destinée à changer le sens de rotation, commande le renvoi du compteur, renvoi

pouvant être mis en prise avec la roue portant l'aiguille du compteur ou hors de prise d'avec cette roue.

10

2. Pièce d'horlogerie selon la revendication, caractérisée par une aiguille de secondes coaxiale à l'aiguille du compteur.

**Tavannes Watch Co. S. A.**

Mandataire: A. Bugnion, Genève

SOUS-RENDICATIONS :

1. Pièce d'horlogerie selon la revendication, caractérisée par le fait que le mobile de petite moyenne de la pièce porte une roue supplémentaire qui, par le moyen d'une roue intermédiaire destinée à changer le sens de rotation, commande le renvoi du compteur, renvoi

pouvant être mis en prise avec la roue portant l'aiguille du compteur ou hors de prise d'avec cette roue.

10

2. Pièce d'horlogerie selon la revendication, caractérisée par une aiguille de secondes coaxiale à l'aiguille du compteur.

Tavannes Watch Co. S.A.

Mandataire: A. Bugnion, Genève





